

Communication

(art. 11 al. 2 et 3 PCF en relation avec les art. 40 et 135 OJ)

A *Mark von Nuerick*, 1951, Park Drive, Afrique du Sud

Statuant sur le recours de droit administratif de Mark von Nuerick du 24 novembre 1999, le Tribunal fédéral des assurances, par arrêt du 20 mars 2000, a prononcé :

- I. Le recours est irrecevable.
- II. Le délai de 30 jours pour verser à la Commission fédérale de recours en matière d'assurance-vieillesse, survivants et invalidité pour les personnes résidant à l'étranger l'avance de frais de 800 fr. commence à courir dès la notification du présent arrêt.
- III. Il n'est pas perçu de frais de justice.
- IV. Le présent arrêt sera communiqué aux parties, au recourant par voie édictale, à la Commission fédérale de recours en matière d'assurance-vieillesse, survivants et invalidité pour les personnes résidant à l'étranger et à l'Office fédéral des assurances sociales.

Un exemplaire de l'arrêt est à la disposition de Mark von Nuerick auprès de la chancellerie du Tribunal fédéral des assurances.

18 avril 2000

Tribunal fédéral des assurances

Le secrétaire général, Medici

Avis

Bulletin du logement

Le Bulletin du logement publie des rapports de la Commission de recherche pour le logement ainsi que des textes d'intérêt général de l'Office fédéral du logement. La liste des publications peut être demandée à l'Office fédéral du logement, Storchen-gasse 6, 2540 Granges SO.

Volume 66

Entre logement locatif et propriété individuelle

84 pages, n° de commande 725.066 f (français), prix 24 fr. 20

Volume 67

Encouragement à la construction de logements et à l'accession à la propriété – Quel avenir?

Recommandations de la Commission fédérale pour la construction de logements concernant la future politique du logement de la Confédération

150 pages, n° de commande 725.067 f (français), prix 18 fr. 30

Volume 68

Petite propriété du logement

Nouvelle formule pour accéder à la propriété

140 pages, n° de commande 725.068 f (français), prix 16 fr. 50

Ces volumes peuvent être obtenus en français et en allemand.

Vient de paraître:

Volume 69

Concevoir, évaluer et comparer des logements Système d'évaluation de logements SEL, édition 2000

94 pages, n° de commande 725.068 f (français), 725.069 d (allemand), 725.069 i (italien) prix fr. 20.– TVA incluse.

Les commandes doivent indiquer le numéro de commande et être adressées par écrit à l'EDMZ, 3003 Berne, ou aux librairies.

[11]

Communication du Tribunal fédéral des assurances. Mark von Nuerick

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2000
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	15
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.04.2000
Date	
Data	
Seite	2281-2282
Page	
Pagina	
Ref. No	10 124 480

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.